



Fiche de données de sécurité

Date de publication : 05 mars 2019

Date de la révision : 05 mars 2019

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit

Cormoran

Autres moyens d'identification

N° de la FDS

ADAMA-292

N° d'homologation

N° d'homol. 30831 Loi sur les produits antiparasitaires

N° ONU

ONU3082

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Usage recommandé

Pesticide

Données relatives au fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300-191, avenue Lombard

Winnipeg (Manitoba) R3B 0X1

1 855 264-6262

Numéro de téléphone en cas d'urgence

Téléphone en cas d'urgence (24 h)

En cas d'incendie, de déversement ou de fuite appeler INFOTRAC :
1 800 535-5053 (Amérique du Nord) 1 352 323-3500 (international)
Pour les urgences médicales et des questions sur la santé et la sécurité,
appeler ProPharma Group : 1 877 250-9291

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Sommaire d'urgence

Ce produit chimique est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* canadienne et fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage prévues par la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non homologués en vertu de la LPA. Se reporter à la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le *Règlement sur les produits dangereux* du Canada (SIMDUT 2015) et la *Hazard Communication Standard* (HCS 2012) des États-Unis.

Apparence : Liquide limpide jaune tirant sur le rose

État physique : Liquide

Odeur : Aucune donnée disponible

Classement

Ce produit chimique ne répond pas aux critères de toxicité énoncés dans la *2012 Hazard Communication Standard* (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA et le *Règlement sur les produits dangereux* (SIMDUT 2015) du Canada. Cependant, la présente fiche de données de sécurité (FDS) renferme des renseignements utiles essentiels à la manipulation sécuritaire et le bon usage de ce produit. Cette FDS doit être retenue et mise à la disposition des employés et autres utilisateurs du produit.

Autres dangers

Très toxique pour la vie aquatique, avec des effets à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	N° CAS	% en poids
Novaluron	116714-46-6	7-11
Acétamipride technique	135410-20-7	6-9
Surfactant 1	Exclusif	0,5-1,5
Surfactant 2	Exclusif	0,5-1,5

Si le nom chimique/n° CAS indique « exclusif » ou l'on a indiqué un écart pour le % en poids, la dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage de la composition a été retenu car il s'agit d'un secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux

Présenter la présente FDS au personnel médical pour le traitement.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après un premier rinçage, retirer les lentilles cornéennes, le cas échéant, puis continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau en retirant tous les vêtements et chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer la victime vers une source d'air frais. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Recourir à un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, recourir à un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes

Inconnus.

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Avis au médecin

Traiter selon les symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des moyens d'extinction qui conviennent aux conditions locales et au milieu environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Non déterminés.

Dangers spécifiques du produit

Aucun risque de feu spécial associé à ce produit n'est connu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, approuvé (ou équivalent) par la MSHA/NIOSH, et une combinaison de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Précautions individuelles

Porter l'équipement de protection individuelle tel que requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, sur le sol et toute étendue d'eau. Se reporter à la section 12 pour d'autres données écologiques.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

Techniques de confinement Empêcher tout autre déversement ou fuite s'il est possible de le faire sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains, les égouts, les cours d'eau et autres étendues d'eau. En cas de ruissellement, aviser les autorités tel que requis.

Méthodes de nettoyage Ramasser le déversement par moyen mécanique. Placer dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité**

Conseils pour la manutention dans des conditions de sécurité Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer lorsqu'on utilise ce produit. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conditions de stockage Garder le contenant fermé hermétiquement dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Matières incompatibles Inconnues selon les informations fournies.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Directives concernant l'exposition**

Tel que fourni, ce produit ne contient aucune matière dangereuse dont les limites d'exposition en milieu de travail ont été établies.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles d'ingénierie Consulter l'étiquette du produit. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Utiliser des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants dans l'air sous les limites recommandées ou prescrites par la réglementation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux et du visage Des lunettes à coques à parfaite étanchéité.

Protection de la peau et du corps Porter des vêtements de protection convenables.

Protection des voies respiratoires Assurer une aération adéquate, surtout dans des espaces clos.

Normes d'hygiène générales Manipuler le produit conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Propriétés physiques et chimiques de base**

État physique Liquide

Apparence	Liquide jaune limpide tirant sur le rose	Odeur	Aucune donnée disponible
Couleur	Jaune limpide tirant sur le rose	Seuil de l'odeur	Aucune donnée disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	3,3	(solution 1 %)
Point de fusion/point de congélation	–	
Point d'ébullition/limites d'ébullition	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	95 °C (203 °F)	
Taux d'évaporation	–	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet pour les liquides	
Limite d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Tension de vapeur	–	
Densité de la vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	1,08 à 1,18	
Solubilité dans l'eau	–	
Solubilité dans d'autres solvants	–	
Coefficient de partage	Voir la section 12 pour en savoir plus	
Température d'autoinflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	6,22	
Viscosité dynamique	–	
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	
Masse volumique apparente	1,1 g/mL (9,17 lb/gal)	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions de stockage recommandées.

Risque de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Polymérisation dangereuse

La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

La chaleur, les flammes et les étincelles.

Matériaux incompatibles

Inconnus selon les informations fournies.

Produits de décomposition dangereux

Inconnus selon les informations fournies.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux

Éviter tout contact avec les yeux.

Contact avec la peau

Éviter tout contact avec la peau.

Inhalation

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Ingestion

Ne pas avaler.

Informations sur les composants

Nom chimique	ETA _{mél} orale	ETA _{mél} cutanée	CL ₅₀ inhalation
Acétamipride technique 135410-20-7	= 146 mg/kg (rat)	-	-
Surfactant 2	= 3 730 mg/kg (rat)	= 1 980 mg/kg (lapin)	-

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**Symptômes**

Voir la section 4 de la présente FDS pour connaître les symptômes.

Effets retardés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme**Cancérogénicité**

Selon les informations fournies, ce produit ne contient aucun agent cancérigène ou potentiellement cancérigène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Acétamipride technique 135410-20-7		Groupe 2A		X

Mesures numériques de la toxicité**DL₅₀ aigüe, orale (rat) :** > 2 000 mg/kg**DL₅₀ aigüe, cutanée (lapin) :** > 2 000 mg/kg**CL₅₀ aigüe, inhalation (rat) :** > 5,07 mg/L (4 h)**Irritation oculaire :** Non irritant**Irritation cutanée :** Non irritant**Sensibilisation cutanée :** N'est pas un sensibilisant cutané**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Très toxique pour la vie aquatique, avec des effets à long terme.

Informations sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacées
Surfactant 2	11,5 : 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L CE ₅₀	7,5 : 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L CL ₅₀ 27 à 29,5 : 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L CL ₅₀ renouvellement continu 32 à 37 : 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L CL ₅₀ statique 29,7 : 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L CL ₅₀ statique 10,0 à 33,0 : 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L CL ₅₀ statique	39 : 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L CE ₅₀

Persistance et dégradabilité

Non déterminées.

Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité dans le sol

Nom chimique	Coefficient de partage
Surfactant 2	3,1

Autres effets nocifs

Non déterminés.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Élimination des déchets	Éliminer les déchets conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales qui s'appliquent.
Emballages contaminés	Éliminer les déchets conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales qui s'appliquent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**DOT**

Emballage de moins de 119 gallons: Non réglementé

Numéro ONU	Emballage de plus de 119 gallons ONU3082
Désignation officielle de transport	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (novaluron, acétamipride)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

IATA

Numéro ONU	ONU3082
Désignation officielle de transport	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (novaluron, acétamipride)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

IMDG

Numéro ONU	ONU3082
Désignation officielle de transport	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (novaluron, acétamipride)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

TMD

Numéro ONU	ONU3082
Désignation officielle de transport	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (novaluron, acétamipride)
Classe de danger	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Oui

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Novaluron	X							

Acétamipride technique	X				X	Présent		
Surfactant 1		X	X	Présent	X		X	X
Surfactant 2	X	X	X	Présent	X	Présent	X	X

Légende :

TSCA : Section 8 (b) de l'inventaire *Toxic Substances Control Act* des États-Unis
 LIS/LES : Liste intérieure des substances/Liste extérieure des substances du Canada
 EINECS/ELINCS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques modifiées
 ENCS : Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
 IECSC : Inventaire des substances chimiques existantes de la Chine
 KECL : Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
 PICCS : Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
 AICS : Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales (États-Unis)**SARA 313**

Sans objet.

Réglementations des États (États-Unis)**Règlement « Right-to-Know »**

Sans objet.

Numéro d'homologation du pesticide

N°. 33353

Énoncé sur le produit antiparasitaire

Ce produit chimique est homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* canadienne et fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage prévues par la loi fédérale. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes en milieu de travail des produits chimiques non homologués en vertu de la LPA. Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Étiquette du pesticide

Lire l'étiquette avant utilisation

Tenir hors de la portée des enfants

Différence entre la FDS et l'étiquette de l'EPA pour le pesticide

	LPA	OSHA
Mot indicateur	S/O	S/O

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Dangers pour la santé	Inflammabilité	Instabilité	Dangers spéciaux
	Non déterminés	Non déterminée	Non déterminée	Non déterminés
SIMDUT	Dangers pour la santé	Inflammabilité	Dangers physiques	Protection individuelle
	Non déterminés	Non déterminée	Non déterminés	Non déterminée

Date de publication : 05 mars 2019

Date de la révision : 05 mars 2019

Remarque sur la révision : Nouveau format

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes à notre connaissance, selon les informations et opinions à la date de sa publication. Les informations présentées sont conçues seulement comme dispositions pour la manutention, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération sécuritaire, et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou spécification de la qualité. Les informations ne se rapportent qu'à la matière spécifique désignée et peuvent ne pas être valides pour les matières utilisées en combinaison avec toute autre matière ou tout autre procédé, sauf indication dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité